

Nom et coordonnées de l'école :  
EEPU Isle saint Georges  
9 route de Boutric

Commune :  
33640 ISLE SAINT GEORGES

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL D'ECOLE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE**

Date : mardi 24 juin 2025

**Circonscription de TALENCE**

**Présents :**

**Présidente - (directeur d'école) : Mme BRIATTE**

**Inspecteur de l'éducation nationale : Mr SICARD**

|                                     |                                                                                                                |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Equipe enseignante :                | Mme LETABLE (PS/MS/GS)<br>Mme RODRIGUEZ (CE1/CE2)                                                              |
| Le maire ou son représentant :      | Mme DAUBANES (maire)<br>Mme CAMBLONG (secrétaire de mairie)                                                    |
| DDEN :                              |                                                                                                                |
| Invités (personnel municipal,...) : | Mme GERMON (péri-scolaire)<br>Mme CAMBLONG (ATSEM)<br>Mme TESTU (RPE)<br>Mme LURTON (RPE)<br>Mme LAMALLE (RPE) |

**Excusés :** Mr SICARD (Inspecteur de l'Education Nationale),

***Début du conseil d'école : 18h***

**Secrétaire de séance : Mme LETABLE**

**EDUCATION NATIONALE**

**I) Parcours de l'élève**

**a) Bilan des actions d'aide mise en place**

PPRE : il y a eu 4 PPRE mis en place cette année, tous niveaux confondus.

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées qui peut être mis en place pour chaque élève dont les connaissances et les compétences scolaires indispensables à la fin d'un cycle ne sont pas maîtrisées ou qui risquent de ne pas être maîtrisées.

1 PPRE mis en place pour un élève qui suivait des apprentissages du niveau supérieur, en mathématiques.

Ont également été mises en place des séances de soutien renforcé qui ont eu pour objectif un travail sur le geste d'écriture et la lecture. 4 élèves de CE1/CE2 ont pu bénéficier de ces séances.

## **b) Bilan sur les progrès et réussites des élèves, assiduité scolaire**

Évolution très positive des élèves au regard des acquis de début d'année, tant sur les attendus scolaires que sur le « être-élève ». Des progrès restent à faire pour certains élèves sur le comportement, mais l'équipe enseignante ne doute pas que les élèves sauront se saisir des outils proposés pour y arriver.

Les absences pour convenance personnelle ont nettement diminuées par rapport à l'année dernière.

## **c) Bilan des actions du conseil école-collège et de l'accueil des futurs PS**

Lors de la visite des CM2 au collège le lundi 19 mai, les élèves ont pu rencontrer la principale, la CPE ainsi qu'un professeur de mathématiques et un professeur de français. Ils ont réalisé avec une classe de 6ème un « EurékaMaths ». Ils ont visité le collège, le CDI, puis mangé au self.

Les futurs PS ont été accueillis sur 3 matinées, les 3, 5 et 17 juin. De 9h45 à 10h45. Un temps en classe pour explorer la classe à travers différents ateliers (pâte à modeler, découverte des différents coins, ...), un temps de regroupement avec lecture d'une histoire, puis récréation.

## **II) Projet et vie de l'école**

### **a) Bilan des actions**

- CE1/CE2 : sortie au bassin des lumières
- Maternelles : 2 séances au cinéma
- CE1/CE2/CM1/CM2 : course d'orientation dans le village
- Mardi 10 juin : école entière, sortie au cap ferret, matin bateau, après-midi phare pour les élémentaires et pêche à pied pour les maternelles. Compte tenu des fortes chaleurs, la classe de maternelle n'a pas réalisé l'activité de pêche à pied. Ils ont, à la place, réalisé des activités de motricité à l'ombre.
- Jeudi 26 juin : petit déjeuner, travail sur l'alimentation

### **b) Bilan des actions périscolaires**

## **III) Fonctionnement de l'école**

### **a) Bilan des exercices de sécurité**

Cette année, les élèves ont effectué 2 exercices incendies et 2 exercices PPMS. Ces exercices se sont bien déroulés, et ont permis des ajustements. Il y a deux exercices obligatoires dans l'année, mais l'assistant de prévention de la circonscription conseille d'en faire davantage de manière que les élèves puissent vraiment être réactifs le cas échéant. Cela n'a pas pu être mis en place cette année. L'équipe enseignante réfléchira à une organisation qui permette de s'entraîner plusieurs fois dans l'année.

### **b) Bilan financier de la coopérative**

L'APE a fait un don de 1000 € en cette fin d'année, ainsi qu'un don de 89,50€ pour l'entrée au bassin des lumières. L'équipe pédagogique remercie vivement l'APE pour ce généreux don et leur investissement.

Sortie de fin d'année : 964€ (370€ bus + 594€ prestations)  
Aller-retour au collège de Cadaujac pour la visite : 38€

Il faut qu'on finance les cotisations coopé.  
Il y aura aussi des dépenses à prévoir en début d'année pour le fonctionnement pédagogique.

#### **IV) Organisation de la rentrée n+1**

##### **a) Structure pédagogique et effectifs de l'école**

Actuellement l'école compte 43 élèves.  
Pour la rentrée 2025, l'effectif à ce jour est de 35 élèves, répartis comme suit :

|        |         |         |
|--------|---------|---------|
| PS : 6 | CP : 3  | CM1 : 4 |
| MS : 9 | CE1 : 0 | CM2 : 4 |
| GS : 4 | CE2 : 5 |         |

Les classes seraient ainsi réparties comme suit :

Classe 1 : PS/MS/GS (19 élèves)  
Classe 2 : CP/CE2/CM1/CM2 (16 élèves)

Les enseignantes présentent les listes de fournitures. Elles seront envoyées par mail aux familles sous peu. Mme Briatte rappelle que les choses n'étant pas mentionnées sur les listes ne sont pas à acheter (par exemple : les stylo ou crayons à papier pour les CP, les intercalaires pour les CM) En effet, ce sont des choses commandées par l'école ; si l'enfant arrive avec ces choses-là déjà achetées, cela implique que nous n'utilisons pas ce que nous achetons, ce qui représente une dépense inutile. Par ailleurs, les fournitures étant en bon état des années précédentes (ex : trieur des futurs CM2, pochettes cartonnées, etc.) peuvent être réutilisées.

##### **b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1**

Dans un premier temps, mise en place d'une commission qui constitue le bureau : directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale.

*Directrice : Mme BRIATTE*  
*Enseignante : Mme LETABLE*  
*RPE : Mme LURTON et Mme TESTU*

Dans un second temps, la commission établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement public et en publie les résultats.

Mme BRIATTE établira la liste électorale. Il est demandé aux RPE de préparer les bulletins de vote, et les enveloppes de vote par correspondance.

Modalités de vote : **par correspondance**

Le dépouillement aura lieu à 12h30, le jour des élections. Le jour des élections devrait être connu juste avant les vacances ou à la rentrée.

## MAIRIE

### Périscolaire

#### RPE

- *Quelle sera l'organisation pour l'année prochaine ? Une classe maternelle et une classe élémentaire ?*

La réponse à cette question a été donnée en IV. A)

- *Comment le quadruple (voir plus) niveau sera géré ? Des parents évoquent des inquiétudes face à cela, auriez-vous des compléments pour les rassurer ? (inquiétudes : niveau scolaire, gestion des travaux autonomes, vigilance écart d'âge et de sujets 'sensibles' guerres, sciences, contenu des lectures... autonomie restreinte des CP)*

L'équipe enseignante met tout en œuvre pour garantir un cadre pédagogique structuré, respectueux des rythmes de chacun et conforme aux programmes officiels. L'enseignante en charge de la classe dispose de l'expertise nécessaire pour différencier les apprentissages, organiser les temps d'autonomie de manière adaptée – notamment pour les CP, qui y sont habitués grâce à Mme Letable dès la moyenne section – et gérer la diversité des niveaux avec professionnalisme.

Concernant certains sujets comme les guerres, ils font partie intégrante du programme du cycle 3 et ne peuvent être occultés. Les élèves de CP et de CE2, étant présents dans la même classe, ne peuvent pas être retirés physiquement pendant ces séquences. Ils bénéficieront d'un travail adapté en autonomie durant ces temps, mais ils resteront dans l'espace classe. Cette organisation a été pensée avec rigueur, dans le respect des exigences pédagogiques et des contraintes logistiques, et ne pourra pas être modifiée. Enfin, nous rappelons que l'organisation pédagogique relève de la responsabilité de l'équipe enseignante. Elle s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'Éducation nationale, avec pour objectif de garantir les apprentissages de tous les élèves.

Nous vous remercions par avance de la confiance que vous accorderez à l'équipe dans la mise en œuvre de ce fonctionnement.

- *Mmes Letable et Briatte seront-elles toujours en 80% l'an prochain ? Des parents évoquent des inquiétudes face à cela avec de nombreux niveaux, auriez-vous des compléments pour les rassurer ? (inquiétudes : la personne assurant le 20% fixe, absentéisme, continuité éducative)*

Les éventuelles quotités de travail des enseignants relèvent de dispositions personnelles et administratives, qui n'ont pas vocation à être commentées dans le cadre d'échanges avec les familles.

L'organisation pédagogique sera construite de manière à garantir, comme chaque année, la continuité éducative et la qualité des apprentissages, y compris dans le cadre d'une répartition entre plusieurs enseignants. L'équipe mettra tout en œuvre pour assurer un fonctionnement stable, cohérent et conforme aux besoins des élèves.

Nous vous remercions de votre compréhension et de la confiance que vous accordez à l'école dans la gestion de ces aspects.

- *Est-il prévu d'investir dans du matériel pour la cour de récréation, cela a été évoqué en début d'année mais n'a pas été ré-évoqué depuis.*

La cour de récréation est déjà équipée de nombreux jeux et matériels variés (haies, cordes à sauter, ballons, paniers de basket, cages de foot, boules à sauter, etc.), permettant aux élèves de s'occuper et de se dépenser pendant les temps de pause.

L'ensemble des crédits à disposition de l'équipe est utilisé en priorité pour la mise en œuvre des apprentissages en classe. Aucun investissement complémentaire en matériel de cour n'est prévu, cette orientation répondant à une gestion raisonnée des ressources dans un cadre strictement pédagogique.

*- La presse parle beaucoup de la semaine à 4 jours et demi, qu'en est-il dans l'académie de Bordeaux : est-ce que cette organisation de 4 jours actuelle pourrait être revue dès l'an prochain ?*

Le retour à 4 jour n'est pas envisagé à Isle-saint-Georges.

*- Comment sera réaménagée l'école ? Les classes semblent aujourd'hui trop exigües pour un groupe entier en élémentaire. Y aura-t-il des travaux d'aménagement cet été ? Que deviendra la classe non utilisée ?*

Afin de mieux adapter les locaux à la configuration des effectifs, des aménagements sont prévus cet été. La cloison entre la classe de Mme Rodriguez et le hall sera retirée afin de créer un espace plus vaste, plus fonctionnel et mieux adapté à l'accueil d'un groupe d'élémentaire.

La classe actuellement occupée par Mme Briatte, qui ne sera plus utilisée comme salle de classe à la rentrée, deviendra la nouvelle salle des maîtres ainsi qu'un espace de réunion.

Ces ajustements visent à améliorer les conditions de travail de tous, élèves comme enseignants.

Périscolaire :

*- De nombreux parents ont félicité les agents pour les temps de garderie et les activités proposées*

*- L'an dernier, il a été évoqué plusieurs fois des difficultés sonores et de gestion de temps lors de la cantine, qu'en est il cette année ? Cela semble mieux, qu'est ce qui a été mis en place ?*

Gestion du temps du repas et du bruit

- Bruit : aucune plainte récente de la part de Marine et Clara.
- Placement des élèves :
  - En élémentaire, les élèves sont répartis par groupes de 6.
  - En cas d'effectifs réduits ou de repas particuliers (Noël, Carnaval...), un placement libre peut être proposé.
- Réduction des déplacements :
  - L'eau est désormais servie à la demande : ce ne sont plus les enfants qui remplissent les pichets.
  - Le service du dessert n'est plus assuré par les élèves.
  - Passage systématique aux sanitaires avant d'entrer dans la salle afin de limiter le bruit des chaises et de fluidifier le service.

Organisation spécifique maternelle

- Les élèves sont installés dès leur arrivée ; les repas sont préparés en amont (viande coupée, fruits pelés, etc.).
- Chaque jour, un élève est chargé du ramassage (verres, couverts, assiettes, tri sélectif) en fin de repas, à condition que le groupe ait été calme et posé.

Sortie et récréation

- Les élèves sortent dans la cour à 13h15, sauf en cas de difficultés lors de la mise en rang ou si le nettoyage des tables et sols n'a pas été respecté.
- En cas de mauvais temps, des activités sont proposées en intérieur.

*- Les effectifs scolaires en baisse peuvent ils impacter la présence de deux agents sur les temps périscolaires et de cantine ?*

Non.

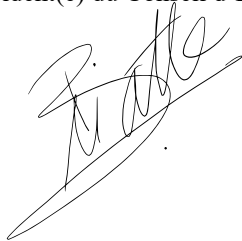
***Fin du conseil d'école : 20h***

---

Prochain conseil d'école aura lieu le :

Fait à Isle-saint-Georges le 29 août 2025,

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Lefebvre', written over a horizontal line.

Le Secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Lefebvre', written over a horizontal line.